**Charge4Europe signe un accord d’itinérance pour les pays scandinaves et le Royaume-Uni**

*Les plus grands fournisseurs de solutions de transport réclament une norme ouverte pour les réseaux de recharge pour véhicules électriques et souhaitent encourager le passage à l’e-mobilité*

**Oosterhout, le 1 octobre 2019** – Quelques-uns des plus grands fournisseurs européens de solutions intelligentes de recharge électrique viennent de signer une lettre d’intention par laquelle ils s’engagent à ouvrir leurs réseaux d’ici la fin de 2019 aux conducteurs de véhicules électriques dans les pays scandinaves et le Royaume-Uni grâce à un partenariat d’itinérance.

Une fois mis en place, l’accord permettra aux conducteurs de véhicules électriques d’accéder, au moyen d’un seul abonnement, aux points de recharge publics gérés par chacun des signataires. Ils accepteront d’une part leurs abonnés mutuels, mais souhaitent aussi partager les informations concernant les points de recharge afin que les données obtenues puissent servir à améliorer l’expérience de recharge des clients. Il sera ainsi plus facile pour les conducteurs de véhicules électriques de connaître la disponibilité des différents points de recharge ainsi que le coût de la recharge à un point précis.

**Un grand pas en avant pour la recharge des véhicules électriques**

Cette lettre d’intention est un grand pas en avant pour l’infrastructure de recharge publique dans les pays scandinaves qui sont actuellement à la traîne par rapport aux autres marchés européens en matière d’accords d’interopérabilité. Aujourd’hui, les conducteurs de véhicules électriques doivent être affiliés aux différents opérateurs pour pouvoir accéder librement à chaque point de recharge public disponible. Cela a créé une expérience incohérente pour les clients, alors qu’un réseau de points de recharge publics décloisonné et plus convivial rendrait les véhicules électriques plus attractifs.

La création d’un réseau de recharge public décloisonné et plus cohérent est cruciale pour le Royaume-Uni qui a manifesté l’intention de supprimer de ses routes les véhicules à combustion traditionnelle d’ici 2040. A échelle européenne, on [s’attend à ce que d’ici 2025](https://www.electrive.com/2019/09/05/european-transport-and-energy-groups-demand-intelligent-infrastructure/) moins 1,2 millions de points de recharge publics seront nécessaires pour répondre aux besoins de recharge croissants des véhicules électriques.

**Une meilleure expérience d’utilisateur grâce à l’itinérance**

Un meilleur accès d’itinérance à l’infrastructure de recharge électrique permettra aux conducteurs de choisir le fournisseur de services de mobilité avec lequel ils souhaitent travailler. Les conducteurs pourront payer leur recharge à partir d’un seul abonnement via leur appli ou avec une formule prépayée et toutes les transactions passées avec ce fournisseur seront regroupées sur une seule facture. Cela est avantageux pour tout le monde et tout particulièrement pour les conducteurs professionnels qui n’auront plus besoin de faire de déclaration de frais sur plusieurs comptes à leur employeur. Les entreprises pourront gérer automatiquement la totalité de leur facturation, règlement et remboursement avec une seule compagnie.

Un meilleur accès d’itinérance à l’infrastructure de recharge conduira également à une plus grande compétitivité et à l’innovation de produits, pour au final créer une meilleure expérience d’utilisateur et des applications correspondantes pour les conducteurs. Cela boostera l’utilisation de véhicules électriques puisque les conducteurs auront accès à des applis qui localiseront les points de recharge disponibles en temps réel. Cela simplifiera aussi la facturation, le règlement et la demande de remboursement au sein des systèmes administratifs et permettra que la facilité de recharge corresponde davantage aux attentes conçues par un siècle de ravitaillement de moteurs à combustion interne.

*« Un approvisionnement complet et paneuropéen et un accès tout fournisseur confondu aux points de recharge sont les facteurs clés de la réussite de la mobilité électrique en Europe. Cela explique notre satisfaction de nous joindre à cette initiative », affirme Christopher Schäckermann, directeur général de Charge4Europe.*

Les accords entre les opérateurs de points de recharge s’appuient sur l’Open Charge Point Interface, un protocole normalisé et ouvert, couramment utilisé dans le secteur du ravitaillement en Europe. Les initiateurs de cette lettre d’intention invitent par ailleurs les autres opérateurs de points de recharge et fournisseurs de services de mobilité qui le souhaitent de participer à cette initiative.